

*Proposition présentée par les députés :*

*M<sup>mes</sup> et MM. Florian Gander, Olivier Sauty, André Python, Jean-François Girardet, Marie-Thérèse Engelberts, Pascal Spuhler, Sandro Pistis, Dominique Rolle, Fabien Delaloye, Claude Jeanneret et Roger Golay*

*Date de dépôt : 11 octobre 2010*

## **Proposition de motion**

### **TPG : rien ne va plus !**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que la sécurité des conducteurs n'est plus assurée ;
- que les conditions de travail deviennent de plus en plus difficiles, en ce qui concerne notamment le temps de parcours ;
- que les installations nécessaires, en particulier les toilettes, n'existent pas à chaque terminus des TPG ;
- que les temps de parcours ne peuvent plus être respectés sur certaines lignes ;
- que la santé physique et psychologique des conducteurs est menacée,

invite le Conseil d'Etat

- à faire un état des lieux des Transports Publics Genevois, en particulier pour les conditions de travail des conducteurs ;
- à auditionner des représentants du personnel des TPG dans les plus brefs délais ;
- à proposer des solutions rapidement afin d'améliorer la sécurité des conducteurs par l'installation de « kits de sécurité » prévus par les constructeurs des véhicules de transport public ;
- à revoir les conditions du contrat de prestations entre le canton et les TPG, en tenant compte que les objectifs d'horaires soient réalisables sans prendre des risques pour la santé des conducteurs ou les pousser à commettre des fautes de conduite.

## *EXPOSÉ DES MOTIFS*

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Il a été porté à notre connaissance que les conditions de travail des chauffeurs des TPG sont devenues de plus en plus difficiles. En particulier, les agressions se multiplient, de même que les incivilités, et ceci sans compter les retards et le stress dus aux difficultés de la circulation, qui est perturbée par de trop nombreux chantiers.

Comment en sommes-nous arrivés à cette situation tout à fait insatisfaisante ? Certes, cela ne date pas d'hier. Les agressions envers les conducteurs de transports publics ont déjà été relevées à de nombreuses reprises par les médias, mais la situation semble s'être dégradée et nous devons nous préoccuper de cette détérioration avant qu'elle n'atteigne un point de non-retour.

Nous ne pouvons laisser agir la criminalité en toute quiétude dans nos transports publics. En particulier, il est de notre devoir de proposer des conditions de travail dignes et sûres que le service public est en droit d'obtenir.

Toutes les solutions possibles doivent être étudiées avec l'attention que ce problème mérite, autant pour les conducteurs que pour les passagers. Il existe en particulier des « kits de sécurité » prévus par les constructeurs desdits véhicules de transport (tram, bus, trolley).

Les retards qui se multiplient doivent également attirer notre attention. Ainsi, les TPG n'arrivent plus à maintenir les horaires sur certaines lignes où il peut y avoir des retards allant jusqu'à 20 minutes, et ceci précisément en raison des travaux entrepris pour le TCOB (Tram Cornavin-Onex-Bernex) ainsi que par tous les nombreux autres chantiers de notre canton. Les conducteurs prennent ainsi sur leur temps de pause afin de rattraper leur retard. En conséquence, ils se fatiguent bien plus rapidement, ce qui a un impact négatif sur leurs santés physique et psychologique.

De plus, j'ai été surpris d'apprendre que toutes les lignes ne sont pas équipées, à chaque terminus, de ce qui doit soulager l'un des besoins les plus naturels, c'est-à-dire des WC. Il n'est pas besoin de toilettes de luxe, mais un simple cabanon de chantier permettrait à nos chauffeurs de travailler dans des conditions dignes. On m'a ainsi rapporté que certaines communes refuseraient d'installer des WC.

Il serait intéressant de donner la parole aux représentants du personnel et aux différents syndicats des Transports Publics Genevois afin de soulever les problèmes qui troublent les conditions de travail des conducteurs.

Le contrat de prestations indique les règles que les Transports Publics Genevois doivent suivre, mais cela ne doit pas se réaliser aux dépens des conditions de travail des conducteurs ou de tout autre employé des TPG.

C'est pour cela, Mesdames et Messieurs, que je vous demande de soutenir la présente motion.